



Livret d'accueil du stagiaire en formation et règlement intérieur



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION



ÉDITO



L'Irfaf est heureux de vous accueillir durant le temps de votre formation. Ce livret recense des informations pratiques pour faciliter vos premiers pas à l'Irfaf et les règles à respecter pour nous permettre de « vivre mieux ensemble » durant ce temps que nous allons partager.

Nous vous souhaitons la bienvenue.

Carol Siret

Responsable de l'Irfaf

PRESENTATION DE L'IRFAF 4

INFORMATIONS PRATIQUES 6

Accès transports.....	6
Stationnement.....	6
Accéder aux locaux de l'Irfaf.....	6
S'orienter au sein de l'Irfaf.....	7
Restauration.....	7
Accessibilité Handicap.....	7
Environnement.....	8

REGLEMENT INTERIEUR 10

Dispositions générales.....	10
Champ d'application.....	10
Horaires – Absences – Retards.....	10
Horaires.....	10
Emargement électronique - Présence et assiduité.....	11
Modalités d'évaluation et validation.....	11
Les consignes à respecter.....	12
Hygiène et sécurité.....	12
Incendie.....	12
Accident.....	13
Sécurité des biens.....	13
Charte de la laïcité de la branche Famille.....	14
Sanctions et droits de défense.....	14
Publicité du règlement intérieur.....	14

The background is a solid dark blue color. It features a repeating pattern of light blue, semi-transparent icons. These icons include graduation caps (mortarboards) and stylized human figures with their arms raised, suggesting a celebratory or academic theme.

PRESENTATION DE L'IRFAF

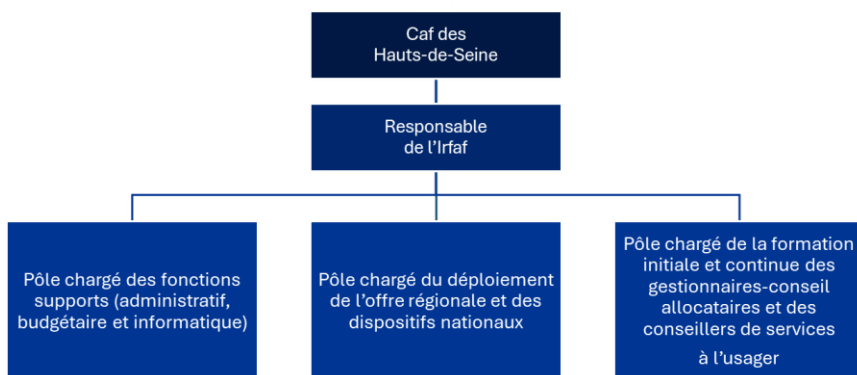
PRESENTATION DE L'IRFAF

L'Institut régional de formation des allocations familiales (l'Irfaf) est un service commun aux huit Caf de la région Île-de-France. Il a pour mission d'assurer la formation initiale et continue de l'ensemble des salariés rattachés à ces organismes.

Sa gestion administrative et financière est assurée par la Caf des Hauts-de-Seine. L'équipe pédagogique est composée de :

- ✚ sept managers de projets en charge du déploiement et de la maintenance de l'offre de service et de formation de l'Irfaf,
- ✚ quatorze formateurs chargés de la conception et de l'animation des dispositifs d'appui aux métiers de la relation de service.

Afin de répondre aux demandes spécifiques des Caf, l'équipe pédagogique permanente de l'Irfaf est appuyée par des praticiens détachés des Caf ou des intervenants extérieurs.



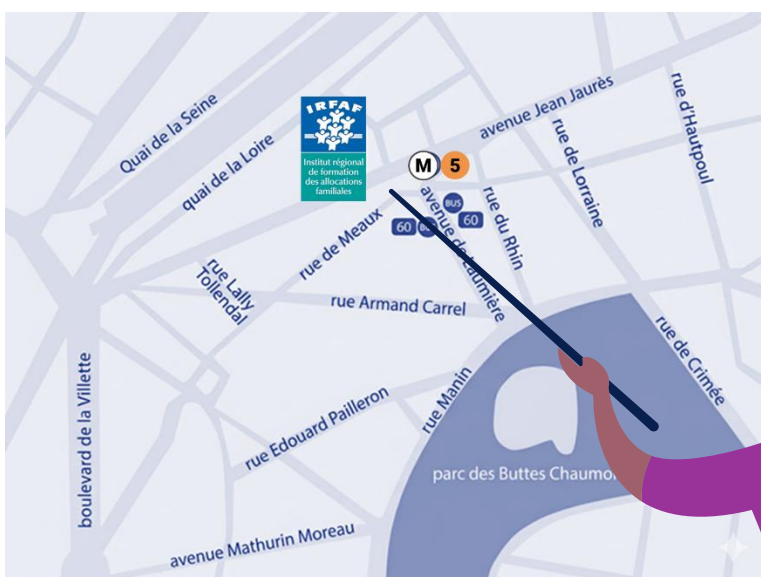
The background is a solid purple color with a repeating pattern of lighter purple graduation caps and stylized human figures. The caps are positioned at the top and bottom of the frame, while the figures are in the middle. The text is centered in the middle of the image.

INFORMATIONS PRATIQUES

INFORMATIONS PRATIQUES

Accès transports

Métro ligne 5 : station Laumière.



Stationnement

L'Irfaf ne dispose pas de places de parking réservées aux stagiaires.

Le stationnement est possible dans les rues adjacentes.

Accéder aux locaux de l'Irfaf

Pour accéder aux locaux pédagogiques de l'Irfaf, la présentation de votre pièce d'identité et de la convocation est obligatoire. Un badge visiteur vous sera remis en échange. Les modalités vous seront précisées sur la convocation.

S'orienter au sein de l'Irfaf

-  **3ème étage** : 6 salles de formation
-  **4ème étage** : 10 salles de formation
-  **5ème étage** : 4 salles de formation
-  **6ème étage** : 3 salles de formation, accueil intervenants et direction de l'Irfaf

Un écran d'accueil situé au RDC, et des écrans à chaque étage vous aident à vous orienter au sein de l'établissement.

Restauration

Lieux de restauration

Il est formellement interdit aux stagiaires et aux intervenants de prendre leurs repas dans les salles de formation.

Le restaurant d'entreprise se situe au 1er étage. Les intervenants et les stagiaires doivent donc s'acquitter du prix du repas au tarif plein.

Horaires de déjeuner

Un horaire de déjeuner est attribué à chaque salle, il est indiqué sur le panneau d'affichage dans chaque salle. Il doit être impérativement respecté.

Les salles des formations doivent être fermées à clé le temps de la pause déjeuner.

Distributeurs

Des distributeurs de boissons et de confiseries vous sont accessibles au 4ème étage – espace convivialité et au 1^{er} étage.

Accessibilité Handicap

L'Irfaf met tout en œuvre afin d'offrir aux personnes en situation de handicap des conditions optimales d'accès et

d'apprentissage. Il a mis en place un dispositif pour accompagner l'accueil et faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap qui suivent ses formations.

N'hésitez pas à contacter le référent handicap pour lui signaler vos besoins spécifiques :



A business card for Sandrine Decottignies, featuring a portrait of her on the left and contact information on the right. The card has a green border.

Sandrine Decottignies

☎ 01 87 02 85 05

@ sandrine.decottignies@caf92.caf.fr

📍 Bureau 527 – 5^{ème} étage

Environnement

L'Irfaf en partenariat avec la Caf75 est résolument engagé dans une démarche éco-responsable qui tend à minimiser son impact environnemental, améliorer sa performance et privilégier son développement de façon durable.

Cette ambition prend forme grâce à l'engagement de chacun dans ses pratiques professionnelles quotidiennes et dans ses habitudes de travail pour apporter un service respectueux des personnes et de l'environnement.

Vous êtes invité(e)s à vous associer à cette démarche en utilisant les contenants de tri sélectif mis à votre disposition dans les couloirs.



The background is a solid orange color with a repeating pattern of stylized, light-orange figures. Each figure is wearing a graduation cap (mortarboard) and has its arms raised in a celebratory gesture. The figures are arranged in a staggered grid pattern.

REGLEMENT INTERIEUR

REGLEMENT INTERIEUR

Dispositions générales

En application des dispositions des articles L6352-3 et L6352-4 du code du travail, le présent règlement intérieur a pour objet de définir les règles générales et permanentes et de préciser la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, ainsi que les règles relatives à la discipline.

Champ d'application

Sont concernées par l'application du présent règlement, les personnes inscrites et présentes à une formation dispensée par l'Irfaf pour toute la durée de la formation.

Horaires – Absences – Retards

Horaires

Les horaires de formation sont les suivants :

Formations	Horaires
Formation initiale GCA et CSU	08h45 - 16h45
Formations régionales (Catalogue et spécifique) :	09h00 - 17h00
Formations nationales (Travail social, Mod'RH, MAPP, Perspicaf, ...)	9h00 – 17h00 sauf le 1 ^{er} jour de formation : 9h30 – 17h30

Les horaires de formation sont portés à la connaissance des stagiaires dès l'envoi de la convocation. Ils sont tenus de respecter ces horaires de formation.

Emargement électronique - Présence et assiduité

Les feuilles d'emargement des stagiaires et des formateurs sont entièrement dématérialisées. Une feuille de présence est établie pour chaque demi-journée de formation. Avant chaque session, un e-mail est envoyé aux participants convoqués ainsi qu'au formateur afin de les inviter à valider leur présence chaque demi-journée de formation.

Retards et absences

Vous êtes en formation à l'Irfaf mais vous relevez administrativement de votre Caf d'appartenance.

Aussi, en cas de retard ou d'absence, vous devez contacter :

- ✿ le responsable de formation de votre Caf d'appartenance,
- ✿ l'assistante de formation de l'Irfaf : 01 87 02 85 21

Modalités d'évaluation et validation

A la fin de chaque formation, le participant doit remplir un questionnaire d'évaluation qui permet d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux.

Un certificat de réalisation formation mentionnant la nature, la durée de l'action est remis à chaque participant ayant suivi l'intégralité ou une partie de la formation.



Les consignes à respecter

Dans l'enceinte de l'Irfaf, vous ne devez pas :



Fumer ni vapoter



Apporter et consommer
de l'alcool



Utiliser votre téléphone portable
pendant les temps de formation

Vous êtes en situation professionnelle, nous vous demandons :

- ✿ d'adopter une tenue correcte,
- ✿ d'appliquer les règles usuelles de civilité,
- ✿ de respecter les locaux, le mobilier et le matériel mis à votre disposition
- ✿ de porter votre badge d'accès,
- ✿ de restituer votre badge à l'issue de votre formation suivant les conditions énoncées sur votre convocation.

Hygiène et sécurité

Vous devez veiller à votre sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les règles générales suivantes :

Incendie

À la découverte d'un foyer d'incendie, prévenir ou faire prévenir immédiatement un membre du personnel de l'Irfaf et tenter d'éteindre le feu avec l'un des extincteurs se trouvant à proximité dans le couloir. En cas d'échec, faire évacuer immédiatement les pièces avoisinantes.

Si l'alarme incendie se déclenche :

- ✚ gardez votre calme,
- ✚ faites évacuer les locaux en évitant la panique
- ✚ évacuer par les sorties d'évacuation les plus proches ;
- ✚ munissez-vous de la feuille de signatures qui vous permettra de vérifier la bonne évacuation de chacun,
- ✚ suivez les consignes des responsables d'évacuation,
- ✚ n'utilisez pas les ascenseurs,
- ✚ ne revenez jamais en arrière sans l'autorisation expresse des services de secours,
- ✚ rejoignez le point de rassemblement indiqué par le guide-files ou sur le plan d'évacuation. Il se situe à l'intersection de la rue de la Moselle et du Quai de la Loire

Accident

Tout incident ou accident survenu dans les locaux de l'Irfaf doit être immédiatement déclaré, par le stagiaire accidenté ou par les personnes témoins, au responsable de la formation ou à son représentant qui prendront toutes les dispositions nécessaires.

Une affiche « Assistance à personne, conduite à tenir par les formateurs » est à votre disposition à chaque étage et dans les salles de formation.

Sécurité des biens

Les locaux étant ouverts au public de 8 h30 à 17 h 45 sans interruption, il est conseillé de ne pas laisser dans les salles de formation des sacs, sacs à main, vêtements ou objets de valeur. L'Irfaf décline toute responsabilité en cas de vol.

Charte de la laïcité de la branche Famille

Vous devez respecter et faire respecter les dispositions prévues par la charte de la laïcité de la branche Famille qui implique pour tous les collaborateurs, en tant que participant à la gestion du service public, une stricte obligation de neutralité et d'impartialité.

A ce titre, il est interdit de manifester ses convictions philosophiques, politiques ou religieuses ou de prévaloir de ses convictions pour refuser d'accomplir une tâche.

La charte est disponible sur le caf.fr et affichée à chaque étage dans les locaux de l'Irfaf. Nous vous invitons à en prendre connaissance.

Sanctions et droits de défense

Tout agissement considéré comme fautif par le formateur dispensant la formation pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet d'un avertissement et éventuellement d'une exclusion définitive de la formation après avoir informé toutes les hiérarchies. Tout participant a le droit de se défendre et de se faire assister par un tiers compétent s'il le juge nécessaire.

Publicité du règlement intérieur

Le présent règlement est remis à chaque participant lorsque la formation se déroule dans nos locaux pédagogiques.

Il est communiqué en amont de la formation, soit lors de l'envoi de la convocation, soit par l'intermédiaire du service formation de la CAF d'appartenance du stagiaire.

Un exemplaire du règlement est également disponible sur le site de l'IRFAF, dans la rubrique « [Contacts et Accessibilité](#) ».

MES NOTES

[illegible]